

50 postes d'examinateurs du permis B sont à pourvoir !

Vous êtes fonctionnaire ou salarié de classe II, vous êtes attiré par la conduite automobile et souhaitez devenir Examineur du permis B, alors votre candidature intéresse le Ministère de l'Intérieur qui a 50 postes à pourvoir en Ile-de-France, en Rhône-Alpes et en PACA.

Un départ rapide en formation

Si vous vous portez candidat en juillet et êtes retenu lors de l'oral de recrutement qui aura lieu au plus tôt en août alors vous partirez en formation à l'Institut National de Sécurité Routière et Recherches à Nevers dès la rentrée.

Votre **formation de deux mois à Nevers et d'un mois dans votre département** vous permettra de passer une accréditation pour exercer la fonction d'Examineur du permis de conduire de catégorie B dans les centres d'examen du Ministère de l'Intérieur dès la fin du mois de novembre.

Une mise à disposition dans les centres d'examen du Ministère de l'Intérieur

Si vous êtes retenus **vous continuerez d'être employé par la Poste** mais serez mis à disposition d'un centre d'examen où vous exercerez votre activité d'examineur. S'agissant des personnels fonctionnaires de la Poste une proposition d'intégration définitive dans le corps des Inspecteurs du permis de conduire pourra être faite par le Ministère de l'Intérieur au plus tard dans les 3 ans.

Si vous êtes intéressés faites-vous connaître !

Faites-vous connaître même si vous n'envisagez pas de vous porter candidat dès cet été car d'autres formations pourront être organisées..

Les principales informations susceptibles de vous intéresser sont regroupées dans le question / réponse joint.

Si vous avez une question à poser, si vous souhaitez faire connaître votre candidature ou simplement vous déclarer intéressé contactez le **N° vert mobilité vers les fonctions publiques : 0800 200 300** (appel gratuit depuis un poste fixe)